

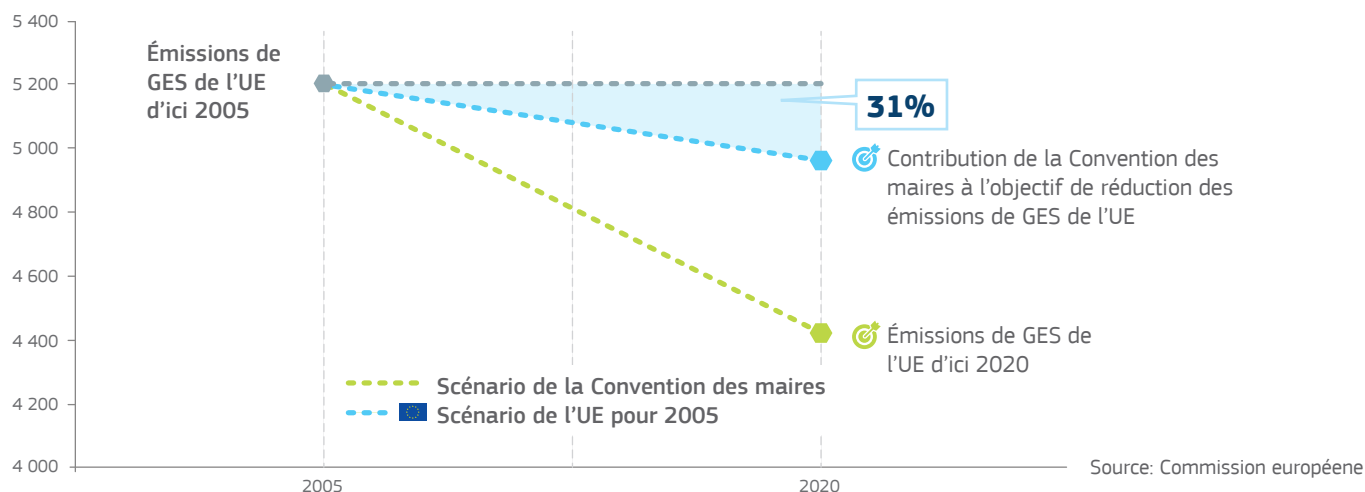
1.3. Un soutien aux investissements urbains pour les villes européennes

La Commission européenne soutient la **transformation et la modernisation de nos villes**, de Paris à Plovdiv. La transition vers une économie sobre en carbone va s'opérer en grande partie dans les villes et les communautés urbaines où vivent 70 % des Européens. Elles constituent le moteur et l'incubateur de la modernisation de notre économie. Les villes européennes du futur requièrent une planification urbaine écologique et durable, afin d'aider nos citoyens à réorganiser leur vie. À cet effet, des **programmes urbains intégrés**, offrant la possibilité de recourir à des **investissements publics et privés**, sont nécessaires.

L'action de l'Union au niveau des villes s'est intensifiée, notamment le soutien accordé à la Convention européenne des maires. Le modèle européen inspire à présent le monde entier, par l'intermédiaire de la Convention mondiale des maires. La Commission européenne souhaite donner aux collectivités locales les moyens de mieux contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone de l'Union et offrir aux entreprises européennes des occasions d'utiliser au niveau mondial leur avantage concurrentiel dans les technologies innovantes appliquées aux villes intelligentes.



Les villes contribueront près d'un tiers des réductions des émissions d'ici 2020 de l'UE (en millions de tonnes d'équivalent CO₂)



Que propose à présent la Commission européenne?

La Commission européenne lance l'initiative **URBIS (Urban Investment Support — Soutien aux investissements durables urbains)** afin d'aider les villes dans la planification et la mise en œuvre de leurs stratégies d'investissement. URBIS est un service de conseil destiné aux villes pour leur permettre d'accéder facilement à la capacité de conseil de la Banque européenne d'investissement en matière technique et financière. Les experts de l'Union conseilleront les autorités publiques et les urbanistes sur les méthodes pour bénéficier des fonds de l'Union et accéder aux capitaux philanthropiques et privés.



URBIS fournira aux villes des conseils techniques et financiers sur mesure afin d'améliorer la qualité et la viabilité financière de leurs programmes d'investissement.



Elle les renseignera sur les possibilités de financement innovantes, telles que les plateformes d'investissement situées dans les centres urbains.



Elle aidera les villes à s'orienter parmi les fonds et programmes existants pour trouver la solution de financement la plus appropriée.



En d'autres termes, l'accès aux programmes et aux services de conseil existants sera facilité et certaines des lacunes actuelles en matière de conseil seront comblées.

